



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA FRANCE ASSOCIATIVE EN MOUVEMENT (troisième édition)

Préfacée par Jean-François Lamour,
ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Paris, le 14 octobre 2005

- L'étude parue en novembre 2004 « Evolutions de la France associative » annonçait un million d'associations vivantes et le franchissement du cap symbolique des 70 000 créations en 2003-2004. Après deux années records, l'année 2004-2005 marque une pause (-1,2 % par rapport à 2003-2004 avec 69 117 créations). Est-ce le début d'une nouvelle période un peu moins intense ?

Les 4 principaux domaines sont toujours la culture (21.3% des créations), le social (15.9%), les loisirs (14.4%) et le sport (12.6%). Malgré la préoccupation croissante des citoyens en matière d'environnement, ce domaine, qui représente 2,5 % des associations créées depuis 10 ans, ne suit pas une évolution régulière. Il connaît même depuis 2 ans une baisse du nombre de créations d'associations. Sommes-nous arrivés à une certaine stabilité dans ce domaine avec des associations pérennes ?

- Près de 7 % des Français ont participé à la création d'une association au cours de la dernière décennie. Rapporté à la population de 18 à 70 ans, ce pourcentage de « bâtisseurs associatifs » varie fortement d'un département à un autre, de 4,5 % à 12.6 %.
- La carte de France des bâtisseurs montre assez peu de changement. Le Sud se distingue toujours tout particulièrement pour sa "fièvre créatrice", et la façade Ouest évolue dans ce même sens au cours des années récentes.

C'est dans ces mêmes régions (sud et ouest) que l'on constate les plus forts taux de créations d'entreprises, la plus grande part d'indépendants dans la population active et l'arrivée significative d'une population nouvelle âgée de 40 à 60 ans. Des points communs révélateurs d'un esprit d'entreprendre et de créer au sens le plus large ? Les départements du Nord et l'Est seraient, eux, plus enclins à renforcer les associations existantes.

- Si 80% des associations fonctionnent exclusivement avec des bénévoles, on compte aujourd'hui en France 168 600 associations employeurs, contre 125 000 en 1995, soit une croissance de plus de 35 % en un peu moins d'une décennie. 54,7 % des associations employeurs ne disposent que d'un à deux salariés. Mais au total, les associations représentent 1.6 million d'emplois, soit 8 % du total des salariés en France, et près de 5% de l'emploi.



On retrouve des similitudes avec le tissu associatif dans son ensemble : les régions présentant le moins d'associations employeurs sont situées dans le Nord et l'Est ; celles où elles sont plus nombreuses et de taille réduite, sont au Sud et à l'Ouest. Cependant, l'effectif salarié est réparti de manière assez homogène sur le territoire. Ceci reflète une adéquation entre les besoins des habitants et l'offre de service des associations.

- On savait que la multiplication des créations conduisait à un partage de plus en plus difficile de la ressource bénévole. On constate maintenant, grâce au travail mené dans le domaine du sport, qu'elle nuit aussi à la stabilité associative. Dans des départements comme la Corse, l'Hérault ou le Var, le nombre d'associations créées en 10 ans est supérieur au nombre de clubs existants, ce qui laisse entendre de nombreuses disparitions, donc une instabilité réelle du tissu associatif. L'étude montre que ce constat ne semble pas limité au domaine sportif et pourrait être appliqué à l'ensemble du secteur associatif.
- Enfin, l'étude met cette année l'accent sur deux sujets spécifiques :
 - la place des jeunes dans le monde associatif, avec une mise au point de Jean-Claude Bardout sur les prétendus fondements des interdictions imposées aux mineurs, et aussi une présentation du réseau national des Juniors associations,
 - le rôle incomparable que jouent les associations dans leur territoire, a fortiori dans les très petites communes. Des enquêtes montrent leur mode d'apparition, leur enracinement, leur diversité, l'importance des relations qu'elles entretiennent avec les équipes d'élus. Mais aussi trois grands défis que rencontrent en particulier les maires pour maintenir la vitalité associative dans leurs communes : comment recruter de nouveaux responsables associatifs, transmettre la fibre aux jeunes générations, et faire co-exister les associations traditionnelles et celles, plus « utilitaires », qui génèrent des services.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec Juris Associations et le Crédit Coopératif.

La version intégrale de l'étude est disponible sur www.cerphi.org.

Contact CerPhi : 01 49 09 26 92

**Le CerPhi est un institut d'étude spécialisé sur la philanthropie
et le secteur non marchand.**